

tion injustement défavorable, car elles sont assujetties à un taux beaucoup plus élevé que les industries extractives, même si ce sont les industries de fabrication plutôt que les industries extractives qui fournissent la majeure partie des emplois, une question très grave actuellement—de fait, elle le serait n'importe quand—mais elle l'est particulièrement à l'heure actuelle à cause de la gravité du chômage.

Deuxièmement, M. Kierans a signalé que, depuis quelques années, nos politiques fiscales et nos mesures législatives ont une préférence marquée pour les sociétés par opposition aux personnes, préférence à laquelle la présente mesure ne change rien, ou à peu près rien. En 1961-1962, par exemple, 35 p. 100 du revenu du Dominion du Canada provenait de l'impôt des particuliers; M. Kierans a cité ces chiffres d'un rapport sur les quatre premiers mois de l'année et déposé à l'autre endroit par le président du Conseil du Trésor. Au cours de cette période, le pourcentage est monté à 41.4 alors que la part de l'impôt des sociétés a fléchi de 23.5 à 19.5 p. 100. Je doute que le bill à l'étude renverse cette tendance ou remédie à ses injustices.

M. Kierans a aussi souligné le fait que l'impôt sur les gains en capital était beaucoup moins général que la justice semblerait le vouloir. J'en ai déjà traité, aussi je ne m'y arrête pas.

Puis il a critiqué les dispositions par lesquelles on permet aux sociétés de déduire de leur revenu l'intérêt sur les capitaux empruntés en vue de l'achat d'autres sociétés. Ces dispositions ont pour objet, il l'a reconnu comme je le reconnais moi-même, de mettre les sociétés canadiennes sur un pied d'égalité dans une juste concurrence, avec les sociétés américaines qui songent à prendre en main certaines industries. J'appuie chaleureusement ce point de vue, mais la chose se complique du fait que la disposition, sous sa forme actuelle, semble viser toutes les sociétés canadiennes, même celles d'appartenance étrangère totale ou majoritaire. De ce fait, l'Imperial Oil, par exemple, aurait droit à ce traitement favorable à l'occasion d'un projet d'achat d'une société purement canadienne qui deviendrait donc d'appartenance étrangère, alors qu'elle est maintenant d'appartenance canadienne. Il me semble que les propositions du bill pèchent à cet égard.

Ensuite, honorables sénateurs, il a soutenu qu'un régime fiscal bien compris devrait prévoir un taux d'imposition plus élevé pour les sociétés étrangères que pour les sociétés nationales. M. Kierans a proposé que le taux d'imposition des sociétés britanniques ou étrangères, ou je dirais plutôt sociétés du Commonwealth et sociétés étrangères, devrait être le même que paient ces sociétés dans le pays où se trouve leur siège social, de sorte que si le taux de l'impôt des sociétés est de 52 p. 100 aux États-Unis, le taux au Canada pour les sociétés d'appartenance américaine devrait être aussi de 52 p. 100. De même, si le taux était de 40 p. 100 au Royaume-Uni, le taux applicable aux sociétés britanniques au Canada serait de 40 p. 100. On a proposé que, pour augmenter notre propre contrôle de notre propre économie nous devrions nettement faire une distinction, sur cette base, défavorisant les sociétés étran-

gères par rapport aux nôtres. Je partage cet avis, et je trouve regrettable qu'on n'en ait pas tenu compte, tant soit peu, dans le bill.

En dernier lieu, en ce qui concerne l'exposé de M. Kierans, je parlerai d'une citation . . .

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** L'honorable sénateur me permet-il de poser une question sur le dernier point qu'il a soulevé? Ce problème a été étudié par le comité lorsque nous nous sommes penchés sur la documentation du 14 septembre, c'est-à-dire sur ce vaste problème de nos besoins en capitaux étrangers pour la mise en valeur du Canada. Cette question ne devrait-elle pas être examinée en même temps que celle du contrôle de notre économie par des Canadiens?

**L'honorable M. Forsey:** Je suis bien d'accord sur ce point, mais, dans l'ensemble, il me semble que l'on ait bien exagéré nos besoins en capitaux étrangers. Je ne pense pas que ces besoins demeurent comparables à ce qu'ils étaient dans le passé. Je pense que cette question a été largement discutée et j'en ai retiré l'impression que, maintenant, nous sommes bien plus qu'auparavant en mesure de satisfaire nous-mêmes nos besoins en capitaux, et qu'en réalité certaines sociétés contrôlées par des Américains financent une part très considérable de leur expansion au moyen des ressources à leur disposition au Canada sans avoir à recourir en quoi que ce soit à leurs capitaux étrangers. C'est là un très vaste problème et je n'ai pas l'intention de le traiter maintenant, bien qu'il mérite d'être étudié. Cependant, il me semble que cet autre aspect du problème mérite également d'être examiné et je regrette que ce genre d'encouragement plutôt ouaté et raisonnable de la canadianisation de notre économie n'ait pas été pris en considération dans le bill à l'étude. Toutes sortes de difficultés peuvent se poser à ce sujet et j'ose dire qu'il s'en pose de nombreuses sur diverses questions. Je mentionne tout simplement certains défauts du bill qui me sautent aux yeux et qui me paraissent assez importants fondamentalement; je regrette seulement qu'ils n'aient pas apparemment reçu l'attention que j'aurais souhaitée.

Je vais citer un passage d'une déclaration du professeur Daly de l'Université de Toronto, dont je suis redevable à M. Kierans puisqu'il l'a signalé dans son discours prononcé l'autre jour. Voici ce qu'il dit:

... l'industrie canadienne ne peut, par elle-même, relever comme il se doit le défi que pose la concurrence étrangère. Il faut une concurrence forte et efficace au niveau de la fiscalité et même au-delà. L'autre possibilité est la dégringolade vers une économie de type vénézuélien, fondée sur une vaste industrie d'extraction des ressources qui n'apporte que très peu d'emplois, une immense bureaucratie gouvernementale stagnante . . .

Je ne suis pas tout à fait d'accord.

... une industrie manufacturière inefficace et de faible rendement, l'accroissement des importations de produits manufacturés et l'augmentation des dépenses que doit engager le gouvernement pour secourir les chômeurs.